RAPPORT ANNUEL

2025 | 2026



UPA L'Union des producteurs agricoles

Abitibi-Témiscamingue

L'Union des producteurs agricoles
Abitibi-Témiscamingue

TABLE des MATIÈRES

2 Mot du président

3 Mot de la directrice régionale

4 Le conseil d'administration

5 Le personnel 2025-2026

6 Les services

21 Les syndicats locaux

25 Les syndicats spécialisés

28 Le suivi aux résolutions

33 Nos partenaires

MOT DU PRÉSIDENT

Chers producteurs et productrices, et invités,

La dernière année en fut une d'incertitude. Malgré ce contexte et les enjeux internationaux sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, nous devons toutefois continuer à prendre des décisions pour le fonctionnement de nos entreprises. Cette situation apporte assurément son lot de stress et peut nous amener à reporter certains projets ou investissements. Dans cette conjoncture, nous devons continuer de faire ce que nous faisons si bien : nourrir notre population avec des produits de très grande qualité et diversifiés. C'est ce dont je suis fier, et c'est ce que nous contrôlons. Nous allons continuer de le faire, j'en suis persuadé.

Avec les attaques répétées de Trump, entre autres vis-à-vis la gestion de l'offre, un outil de mise en marché que nous avons mis en place et qui a fait ses preuves, l'Union a dû défendre notre modèle. La situation mondiale a fait monter les coûts des intrants et le prix du pétrole à un sommet jamais vu et nous savons que ce n'est pas terminé. Les prix de vente de nos produits, quant à eux, ont connu des hauts et des bas. Le tout a un impact sur nos revenus nets agricoles qui connaissent une diminution depuis plusieurs années.

L'organisation a donc multiplié les représentations afin d'obtenir un meilleur soutien pour nos fermes. Nous avons obtenu, par exemple, le remboursement d'une partie de la tarification carbone. Il faut maintenant pérenniser et rendre accessible ce remboursement à toutes les entreprises agricoles. Les particularités des régions périphériques sont également de plus en plus reconnues; il reste à mieux adapter les programmes. Le tout ne pourra se faire sans une hausse des budgets alloués au secteur agricole.

En cette Année internationale des agricultrices, j'en profite pour remercier toutes ces femmes qui ont forgé notre agriculture régionale



sans avoir eu la reconnaissance hautement méritée à laquelle elles avaient droit. À partir de mes grands-mères et de ma mère, j'ai côtoyé dans ma vie de nombreuses femmes si fortes et déterminées qui en portaient beaucoup sur leurs épaules. J'ai une très grande admiration pour toutes ces femmes du passé, du présent et celles du futur, et je sais que vous avez encore beaucoup de batailles à mener pour vous faire reconnaître à votre juste valeur.

En cette année électorale, ce sera aux députés élus de faire valoir notre réalité de région périphérique et tout notre potentiel. Je m'engage à travailler avec ceux-ci, ainsi qu'avec l'équipe en place, soit le conseil d'administration, le comité exécutif et le personnel permanent, qui me supportent dans cette tâche.

Merci à tous et toutes!

Pascal Rheault,
président

MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Les agriculteurs et les agricultrices, vous vivez avec les saisons. Vous vous ajustez continuellement aux conditions de la météo. Vous subissez les aléas du marché et vous vous démenez pour assurer une bonne productivité du troupeau ou des récoltes. Je ne crois pas que d'autres gestionnaires d'entreprise ont autant d'impondérables à gérer à la fois. Oui, n'importe quel entrepreneur doit investir du temps, de l'argent et y mettre tout son cœur, mais rarement à la hauteur des agriculteurs et agricultrices. Vous avez tous et toutes mon admiration!

En cette Année internationale des agricultrices, j'ai une pensée spéciale pour vous toutes, les femmes, qui avez fait le choix de l'agriculture. Malheureusement, encore aujourd'hui, des préjugés demeurent sur les femmes entrepreneures, sur leurs capacités physiques ou de gestionnaires. Il y a aussi encore beaucoup de travail invisible, un enjeu que portent les Agricultrices du Québec, afin de faire reconnaître l'impact de ces tâches non rémunérées sur la réussite des fermes du Québec. Mesdames, votre travail est essentiel et mérite d'être valorisé et reconnu à sa juste valeur.

Quand nous travaillons à l'UPA, pour vous, nous n'avons pas le choix d'y mettre aussi tout notre cœur. Soutenir votre métier, contribuer à votre reconnaissance et œuvrer à améliorer vos conditions nous interpellent particulièrement. Je tiens à remercier et à féliciter chacun et chacune de nos employés pour leurs réalisations de la dernière année. Votre engagement et votre dévouement font une réelle différence pour l'agriculture de notre région. Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur implication, leur soutien et leur confiance.

C'est donc avec une grande fierté, encore cette année, que nous déposons le rapport annuel de nos actions à l'assemblée générale annuelle.

Bonne lecture!

Martine Delage,
directrice régionale



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascal Rheault
Président

Normand Lemieux
Vice-président et représentant d'Abitibi

Mélanie Rivard
Membre exécutive, représentante des agricultrices

Wallace Metcalfe
Membre exécutif, représentant du Témiscamingue

Marie Lacombe
Membre exécutive, représentante des fermes de proximité

Sandra Roy
Administratrice, deuxième représentante du Témiscamingue

Rémi Morin
Administrateur, représentant d'Abitibi-Ouest

Corine Lafontaine
Administratrice, représentante de la production bovine

Mathieu Bérubé
Administrateur, représentant de la Vallée-de-l'Or

Éric Grenier
Administrateur, représentant de Rouyn-Noranda (jusqu'en novembre)

Daniel Coutu
Administrateur, représentant de Rouyn-Noranda (depuis novembre)

Luc Mayer
Administrateur, représentant des producteurs de grains

Michel Ten Have
Administrateur, représentant des producteurs de lait

Simon Leblond
Administrateur, représentant de la relève agricole

Matthieu Berthelot
Administrateur, représentant des autres productions végétales, animales ou biologiques

Daniel Coutu
Administrateur, représentant des autres productions végétales, animales ou biologiques (jusqu'en novembre)

Claudie Rousseau et Christian Leclerc
Représentants des autres productions végétales, animales ou biologiques (depuis novembre)

Poste vacant
Administrateur, représentant des producteurs de bois



En arrière, de gauche à droite : *Daniel Coutu, Simon Leblond, Rémi Morin, Corine Lafontaine, Sandra Roy, Claude Allen en remplacement de Michel Ten Have et Christian Leclerc*
En avant, de gauche à droite : *Marie Lacombe, Mélanie Rivard, Pascal Rheault, Normand Lemieux et Wallace Metcalfe*
Absents sur la photo : *Mathieu Bérubé, Matthieu Berthelot, Claudie Rousseau, Michel Ten Have et Luc Mayer*

LE PERSONNEL

Direction



Martine Delage
Directrice régionale



Linda Lavoie
Directrice régionale adjointe



Dominique Boutin
Adjointe administrative de direction

Centre d'emploi agricole



Julie Lavoie
Directrice des ressources humaines et du Centre d'emploi agricole



Abigail Leporé
Conseillère en ressources humaines et santé-sécurité



Sophie Robichaud
Conseillère à l'emploi et aux travailleurs étrangers temporaires et agente syndicale du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue



Marie-Soleil Létourneau
Répondante en formation agricole, agente syndicale du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest et des Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue

Services syndicaux



David Prince
Responsable des communications et de la vie syndicale, agent syndical des syndicats locaux de l'UPA du Témiscamingue et d'Abitibi



Justine Beaulieu Gagné
Agente syndicale des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, du Syndicat local de l'UPA de la Vallée-de-l'Or, du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue, et responsable de l'immeuble



Anne-Marie Trudel
Conseillère en aménagement et agroenvironnement, agente syndicale du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda



Kelly-Ann Bélanger
Adjointe administrative

LES SERVICES

Direction régionale et représentations

Des instances essentielles pour orienter le travail de l'organisation

- Tenue de six réunions du conseil d'administration et de huit réunions du comité exécutif.
- Nous pouvons compter sur huit comités ou tables de travail pour appuyer les décisions du conseil d'administration et du comité exécutif.
- Des représentants de la Fédération siègent à 11 organismes régionaux et des organismes provinciaux.
- Le président siège à des instances de la Confédération de l'UPA : conseil général, Table des présidents des fédérations régionales, comité assurance récolte foin, Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre, Table des présidents des Collectifs régionaux en formation agricole et au comité du Fonds de défense professionnelle. En région, il participe au comité de suivi de l'entente MAPAQ-Agence-UPA-MRNF portant sur le reboisement.
- Normand Lemieux, vice-président, participe à un comité provincial sur le financement FADQ-UPA. En région, il siège au Centre technologique des résidus industriels, à la Table régionale en santé et bien-être des hommes, à la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, au comité de pilotage du projet de travailleur de rang de l'Abitibi et au Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.
- Comme autres représentations par les élus, Daniel Coutu siège au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue. Marie Lacombe et Mélanie Rivard siègent respectivement au comité des fermes de proximité et au comité de mise en œuvre des Petits ambassadeurs. Patrick Lafond et Mélanie Rivard siègent au comité de travailleurs de rang et Christian Leclerc siège au Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue.
- La directrice est présente aux rencontres des directeurs régionaux et au comité aviseur provincial Agriclimat. En région, elle participe au comité de pilotage de la Planification stratégique du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (PSBAT) et au comité de gestion de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (ESDBAT).
- Tournée de la Confédération : Julien Pagé, deuxième vice-président général de l'Union des producteurs agricoles, était en région le 21 avril 2026 afin de rencontrer notre conseil d'administration. Les producteurs étaient invités à participer par Zoom. Divers enjeux ont été discutés, tels que : financement, relève et transférabilité; protection du territoire et des activités agricoles; défense des intérêts agricoles et forestiers dans les négociations commerciales et déploiement du nouveau régime de cotisation.
- Assemblée générale annuelle de la Fédération : Une cinquantaine de producteurs et productrices agricoles, qui agissaient à titre de délégués de leur syndicat local, ainsi que 23 invités et invitées, étaient réunis le 28 octobre 2025, afin d'assister à la 57e assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue sous le thème « **La terre, la racine de notre alimentation** ». Pour l'occasion, la Fédération a reçu la deuxième vice-présidente générale de l'UPA, Stéphanie Levasseur. De plus, David Tougas, coordonnateur à l'économie et au commerce à l'Union des producteurs agricoles, a présenté un état des lieux du secteur agricole québécois. Un autre moment fort de l'assemblée a été l'adoption de 14 résolutions par les délégués.







- Congrès général de l'UPA : Le 101e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles s'est déroulé du 2 au 4 décembre dernier, à Québec. Les six délégués de la région y étaient afin de porter les priorités des producteurs et productrices agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs résolutions adoptées pendant le Congrès émanaient de notre région.



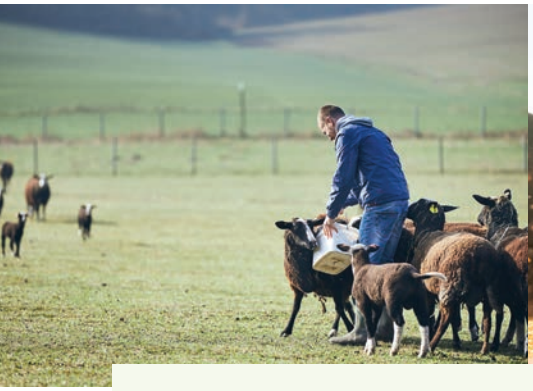
Le président de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, Pascal Rheault, était désigné pour poser une question sur le soutien par des programmes adaptés et le développement des régions périphériques au chef du Parti libéral du Québec, Pablo Rodriguez.

Les dossiers prioritaires de la fédération régionale

Soutien aux régions périphériques

- Réception du rapport préliminaire de l'étude de la Direction recherches et politiques agricoles (DREPA), de la Confédération de l'UPA, sur la situation des régions périphériques au conseil général de novembre 2025.
- Adoption d'une résolution à notre assemblée générale annuelle et au congrès général : Pour des programmes équitables entre les territoires – renforcement du soutien aux régions périphériques.
- Le 15 janvier : Réunion avec Martin Caron, président général de l'UPA, ainsi que les présidents et directeurs régionaux des régions périphériques.
- Le 21 janvier et le 2 février : Rencontre avec la directrice du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de La Financière agricole du Québec (FADQ) au sujet de l'agriculture régionale et des programmes. Nous avons discuté des constats du premier comité des programmes et du financement ainsi que des priorités de la planification stratégique.
- 31 mars : Rencontre du ministre de l'Agriculture, Donald Martel, à Trois-Rivières, afin de dresser la situation des régions périphériques. Pascal Rheault était présent à la rencontre, de même que les régions concernées et la Confédération de l'UPA.
- 11 août : Rencontre des régions périphériques avec Martin Caron. Le MAPAQ a proposé une délimitation des régions périphériques.







Assurance récolte foin

- Présentation d'une résolution à notre AGA et au Congrès général de l'UPA reprenant l'essentiel de nos demandes (voir la section de suivis aux résolutions).
- Réunion du comité ASREC foin, le 16 janvier 2026 : Présentation du versement en ASREC foin pour la saison 2025. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, 218 clients sont assurés, 139 seront indemnisés, pour un montant total de 857 216 $. L'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région la plus indemnisée. Il y a eu un étalement de dates qui a eu pour effet de bonifier les indemnisations totales de 3,2 millions de dollars (M$). Réception des données régionales par station, pour l'ASREC foin.
- Présentation des résultats de la région au comité exécutif de la Fédération par la directrice régionale de la FADQ.
- Une proposition de méthodologie pour une ASREC foin individuelle a été présentée par la FADQ, en mars 2026.
- 2 avril et 17 juin : Table sectorielle foin FADQ-UPA à laquelle siège notre président.
- Tenue de deux réunions du comité des priorités, en mode virtuel, pour le consulter sur les propositions de la FADQ.
- 30 juillet : Comité assurance récolte foin provincial. Le comité rejette les propositions de la FADQ.

Entretien des cours d'eau agricoles

- Rencontres individuelles dans certaines MRC par notre aménagiste ou des élus.
- Plusieurs discussions informelles ont eu lieu avec divers intervenants.
- Un comité provincial sur les cours d'eau a été mis sur pied par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) à la demande de l'UPA. Les travaux ont commencé le 4 septembre dernier. Le comité doit remettre des recommandations aux autorités d'ici la fin de l'année. L'objectif principal du comité est de contribuer à assurer un aménagement durable des cours d'eau en milieu agricole, en conciliant les besoins de drainage agricole, la protection de l'environnement et les obligations légales de chaque partie prenante.
- Après les élections municipales, les MRC ont été sollicitées pour participer à un comité avec les divers ministères. L'objectif était que le comité régional alimente le comité provincial pour que nos réalités régionales soient prises en compte. Envoi d'une lettre aux préfets et discussion de Pascal Rheault avec Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.
- Adoption d'une résolution à notre AGA et au Congrès général de l'UPA (voir la section des suivis aux résolutions).
- Réflexion au comité aménagement du territoire et agroenvironnement afin d'identifier nos particularités régionales et nos enjeux en lien avec l'entretien des cours d'eau. Rencontre avec la directrice de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) pour discuter des cours d'eau et demande de rencontrer les préfets afin de discuter de ce sujet. Une rencontre de la CPAT est prévue le 8 octobre 2026.
- Utilisation du dossier des cours d'eau comme exemple lors de la formation annuelle du C.A sur la concertation et le partenariat.

Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (ESDBAT) 2026-2029

- Envoi d'une lettre d'intention de la Fédération au comité de l'ESDBAT.
- Les comités de l'ESDBAT, autant des préfets que des partenaires, ont reçu positivement la volonté de la Fédération de s'impliquer dans l'ESDBAT.
- Adoption d'une résolution du C.A. confirmant l'intérêt de la Fédération à devenir partenaire signataire de l'ESDBAT et l'engagement d'affecter une somme pouvant atteindre 30 000 $ pour la durée de l'Entente et que la directrice régionale, Martine Delage, soit désignée à titre de représentante de l'organisation au comité directeur.
- 11 mai : Participation de la directrice à la rencontre d'activation du nouveau comité directeur de l'ESDBAT.

Nouveau régime de cotisation de l'Union, une vision vers plus d'équité

- Le 20 octobre 2025, la Fédération a organisé une rencontre virtuelle pour les producteurs et productrices afin qu'ils puissent s'informer des propositions, comprendre les implications pour leur entreprise et nous faire part de leurs commentaires. Mathieu St-Amand, directeur formation et développement des organisations de la Direction des affaires publiques et syndicales, et Mathieu Bolduc, trésorier et directeur de la Direction des finances et de l'administration, à la Confédération de l'UPA, ont réalisé les présentations des informations.
- Tous les producteurs et productrices devront désormais déclarer annuellement leur palier de revenus agricoles. Pour l'année 2026, les producteurs devaient effectuer leur déclaration de palier de revenus avant le 30 juin.
- À la mi-juin, toutes les entreprises agricoles qui n'avaient pas effectué leur déclaration ont été contactées par téléphone, par les adjointes administratives de la fédération régionale. Elles avaient près de 300 appels téléphoniques à réaliser.
- Au 8 juillet, près de 82 % des déclarations ont été remplies à l'échelle du Québec et de la région, ce qui est un très bon résultat.

Rencontres politiques et élections

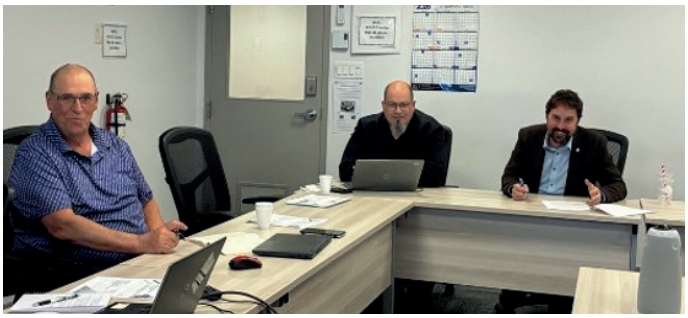
- 11 mars : Le nouveau chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Charles Milliard, et le porte-parole en matière d'agriculture pour le PLQ, André Fortin, ont rencontré le président de la Fédération. À quelques mois des élections, le moment était opportun pour faire connaître les particularités et les priorités des producteurs et productrices agricoles d'ici. Les discussions ont notamment porté sur un meilleur soutien gouvernemental en agriculture, mais aussi sur l'allègement règlementaire.



- Le ministre de l'Agriculture, Donald Martel, était de passage en Abitibi-Témiscamingue, les 20 et 21 juin dernier. La fédération régionale a fait valoir plusieurs particularités de la région, notamment son éloignement des marchés et la nécessité que les programmes tiennent compte des coûts de transport. Le président a aussi insisté sur le grand potentiel agricole de la région. Il a affirmé que, selon lui, l'investissement dans des programmes de drainage et de chaulage permettrait d'augmenter les rendements et de rendre les entreprises plus résilientes face aux changements climatiques. Il a aussi été question du programme d'assurance collective foin qui n'est pas efficace comme nous avons pu le constater lors de la sécheresse de l'été 2023.



- Le 29 juillet dernier, des représentants de la fédération régionale rencontraient le député d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire. Depuis le 27 janvier 2026, M. Lemire est l'un des vice-présidents du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui étudie les projets de loi, les activités et dépenses du gouvernement, ainsi que tout sujet touchant le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Il a pu nous faire part des travaux du comité. La rencontre a été une belle occasion pour effectuer une mise à jour des enjeux agricoles. Il a été question entre autres des programmes de gestion des risques en agriculture, des coupes budgétaires effectuées dans la recherche en agriculture au Canada et du renouvellement de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). Nous avons finalement réitéré des besoins de la région concernant les coûts de transport plus élevés et des besoins en drainage des terres agricoles en régions rurales.



Élections provinciales

- 28 avril : Journée sur les dossiers d'actualité pour le conseil d'administration sur le thème de « En marche vers les élections – Ensemble, faisons entendre la voix de l'agriculture! ». Les élus présents ont pu réfléchir aux demandes prioritaires à adresser aux candidats et aux stratégies à déployer pour obtenir des engagements lors des élections.
- 27 août : Participation à la journée provinciale de la rentrée sur les dossiers chauds et les élections.
- Diffusion de vidéos avec nos demandes et interpellation des producteurs pour diffuser leur propre vidéo avec le #JEVOTEAGRICULTURE.

La gestion des ressources humaines et le suivi des budgets

- Les éléments majeurs qui ont eu un impact sur les finances de la Fédération sont :
 - Un report de l'adoption des états financiers de 2024-2025;
 - Un redressement des états financiers de 2023-2024 et de 2024-2025;
 - Afin de nous permettre de développer des services aux producteurs, nous avons adressé une demande au Fonds de défense professionnelle afin de couvrir 50 % des déficits du Centre de service agricole pour cinq ans. Une somme de 34 035 $ a été réclamée pour 2024-2025 et une somme de 44 742 $ est à réclamer pour 2025-2026, portant l'aide totale sur quatre ans à 78 777 $. Une contrepartie équivalente a été injectée par la Fédération.
- La gestion des ressources humaines a été influencée par deux embauches, soit celles de Marie-Soleil Létourneau, à titre de conseillère en formation agricole et en développement agroalimentaire, et d'Abigail Leporé, qui agit à titre de conseillère en ressources humaines et santé-sécurité au sein du Centre d'emploi agricole (CEA). De plus, considérant le départ annoncé à la retraite de Linda Lavoie, Julie Lavoie a été nommée à titre de directrice des ressources humaines et du CEA à la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue. Finalement, le poste de contrôle interne a été analysé et des démarches ont été réalisées avec la Confédération de l'UPA afin d'obtenir une offre de service pour la réalisation de la comptabilité de la Fédération.
- Pour favoriser le sentiment d'appartenance des élus et employés de la Fédération, diverses activités sociales ont été organisées (activité d'été, party de Noël, dîner avec le conseil d'administration, etc.).

40 ans de service de Linda Lavoie et remise de la Médaille du député

Le 12 décembre dernier, c'est dans une ambiance festive que le conseil d'administration et les employés ont souligné les 40 ans de service de Linda Lavoie, directrice adjointe de la Fédération, et coordonnatrice du Centre d'emploi agricole. M^me^ Lavoie est entrée en poste le 5 septembre 1985. Pendant ces 40 années, le respect qu'elle porte aux agriculteurs et aux agricultrices a guidé ses actions. Pour l'occasion, la Fédération lui a remis un certificat honorifique et un bracelet en or.

Au fil des ans, elle a touché à une multitude de dossiers : relève agricole, productions bovine et céréalière, promotion des produits régionaux, ressources humaines, commercialisation, petits élevages, administration et direction intérimaire. Elle a contribué à la création du premier guide agrotouristique régional en 1998 et collaboré au développement du logo Les Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au Centre d'emploi agricole, elle a joué un rôle pionnier au Québec en développant, dès 2003, un service structuré en gestion des ressources humaines en partenariat avec le ministère de l'Emploi. Encore aujourd'hui, son expertise rayonne à l'échelle provinciale. Linda Lavoie a également été à l'origine de projets structurants pour le milieu agricole régional, dont le démarrage du projet de travailleuses de rang en 2019, un soutien précieux pour la santé psychologique des producteurs et productrices. Elle a aussi contribué à la mise en place d'initiatives uniques au Québec, notamment un projet d'aide à la relève en production bovine.

« Linda a toujours travaillé dans l'ombre, sans chercher les projecteurs. Pourtant, son impact est immense. Elle a soutenu des centaines de producteurs, accompagné des collègues et porté des dossiers majeurs avec rigueur et cœur. L'agriculture régionale lui doit beaucoup. »

- Pascal Rheault, président de la fédération régionale de l'UPA



De plus, Linda Lavoie a reçu la Médaille du député pour souligner ses 40 ans de carrière à la fédération régionale de l'UPA, en présence du député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Daniel Bernard.

« *La Médaille du député, que je te remets aujourd'hui, vise à reconnaître le mérite de personnes ou d'organismes ayant mené une action exemplaire utile pour le bien de la communauté. Linda, c'est pour souligner tes quarante années remarquables au sein de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, mais surtout auprès des agricultrices et agriculteurs de l'Abitibi et du Témiscamingue, qu'il me fait plaisir de te remettre la Médaille de député de l'Assemblée nationale du Québec* », a mentionné Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue.

Les producteurs, les élus et les employés de la Fédération tiennent à lui exprimer leur profonde gratitude pour ces 40 années de dévouement exceptionnel.





Aménagement et environnement

- Suivi de l'élaboration des plans climat des MRC.
- Une rencontre du Groupe de travail Agriclimat a eu lieu le 2 avril et portait sur le Laboratoire vivant Racines d'avenir et l'adaptation aux changements climatiques.
- Envoi de commentaires de la fédération régionale au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) concernant le Règlement sur les pratiques agroenvironnementales, le 9 avril.
- Rencontre de négociation des secteurs de la demande à portée collective de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 10 avril.
- Tenue de trois rencontres du comité aménagement du territoire et agroenvironnement.
- Participation aux travaux de révision des schémas d'aménagement et de développement (SAD) des MRC :
 - Première rencontre de consultation sur le SAD de la MRC de Rouyn-Noranda, le 31 mars;
 - Envoi de commentaires sur le SAD de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 30 avril;
 - Première rencontre de consultation sur le SAD de la MRC d'Abitibi, le 12 juin.
- Participation aux rencontres de la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, aux organismes de bassins versants et à certains comités de mise en œuvre des Plans de développement de la zone agricole.

Analyse des demandes de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

- Cette année, la Fédération a commenté 18 dossiers, en plus de commenter toutes les demandes émises à la CPTAQ par une municipalité, une MRC ou un ministère. Toutes les demandes demeurent analysées par la Fédération. Un total de 43 décisions ont été rendues et le taux d'autorisation a été de 67 %.
- La Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité est entrée en vigueur le 25 mars 2025. Plusieurs modifications ont été apportées à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), dont au processus de traitement des demandes. Il faut savoir qu'avant ces modifications, dans la majorité des dossiers, les fédérations pouvaient se positionner sur l'analyse de la CPTAQ (orientation préliminaire) avant qu'une décision soit rendue. Depuis, la CPTAQ peut rendre une décision favorable (sans condition) sans émettre d'orientation préliminaire. Les fédérations doivent donc analyser les dossiers avant la CPTAQ, lorsqu'un dossier est complet. En plus d'avoir à prendre connaissance de l'ensemble des documents fournis par un demandeur, les fédérations doivent maintenant rassembler l'ensemble de l'information que contient normalement une orientation préliminaire avant de faire son analyse (ex. l'affectation au schéma d'aménagement et de développement, l'homogénéité de la communauté, les décisions à proximité, les droits acquis reconnus, etc.). Ce nouveau fonctionnement a augmenté considérablement le temps d'analyse des demandes.







Centre d'emploi agricole (CEA)

Le Centre d'emploi agricole (CEA) poursuit ses activités grâce au financement de Services Québec. L'année 2025-2026 a constitué une année de transition, marquée par l'intégration d'un nouveau cadre de financement, soit la mesure Concertation pour l'emploi (CPE) – Volet Soutien à l'exécution des mesures actives. La Fédération tient à remercier la direction régionale de Services Québec pour son appui et sa collaboration.

Le CEA a pour mandat de promouvoir et de valoriser le secteur et les métiers agricoles, de soutenir la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, ainsi que de favoriser l'attraction, l'intégration et la fidélisation des travailleurs agricoles.

Concrètement, le CEA a :

- traité 21 affichages de postes dans une quinzaine de tribunes (sites Internet, placement en ligne de Services Québec, réseaux sociaux, écoles d'agriculture et divers organismes d'employabilité);
- réalisé 21 placements de travailleurs locaux et demandeurs d'asile;
- accompagné 32 entreprises dans la description de tâches, l'entrevue préliminaire et la rédaction d'un contrat de travail;
- accompagné 32 entreprises dans leurs démarches de rétention de la main-d'œuvre;
- réalisé un mandat en gestion des ressources humaines;
- signé 20 contrats via le programme FermEmploi;
- signé deux mandats d'AgriFrancisation avec les producteurs malgré la difficulté de financement et l'obligation des cours en présentiel sur une période minimale de six mois en continu;
- inscrit 15 entreprises au Programme d'apprentissage en milieu de travail;
- publié 30 articles reliés à l'emploi agricole dans le bulletin régional « Nouvelles fraîches » et dans l'infolettre RH et plus de 100 publications sur Facebook et Instagram;
- accompagné, soutenu et informé plusieurs entreprises agricoles pour différents besoins (recrutement, maintien en emploi, organisation du travail, gestion administrative des dossiers, communication, fin d'emploi à travers les programmes d'embauche et de formation, sans compter les services professionnels en ressources humaines, ainsi qu'en santé et sécurité);
- promu les services du CEA, ainsi que les programmes FermEmploi et AgriFrancisation offerts par AGRIcarrières, par courriel, les médias sociaux et les kiosques;
- participé aux rencontres mensuelles du réseau des Centres d'emploi agricole, organisées par AGRIcarrières;
- participé au Colloque RH agricole, organisé par AGRIcarrières;
- participé à la 15e édition du Colloque RH de Rouyn-Noranda;
- participé à la rencontre provinciale des CEA organisée par AGRIcarrières;
- participé aux réunions du conseil d'administration du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), par la coordonnatrice du CEA;
- participé aux rencontres, organisées par Services Québec, pour les organismes d'employabilité;
- participé aux comités (RH, SST et formation) de développement du CEA du futur;
- participé aux rencontres de la Table en immigration de la Corporation de développement communautaire du Témiscamingue (CDC du Témiscamingue).





Travailleurs étrangers temporaires

Le soutien aux entreprises agricoles dans leurs démarches liées à l'embauche de travailleurs étrangers temporaires demeure un volet important des activités du CEA. Au cours de l'année, nous avons accompagné plusieurs employeurs dans leurs démarches administratives, tout en poursuivant notre collaboration avec les partenaires du milieu afin d'améliorer les services offerts et de favoriser l'intégration de cette main-d'œuvre.

- Réalisation de 133 placements de travailleurs étrangers temporaires.
- Soutien de 39 entreprises dans leurs démarches pour la main-d'œuvre étrangère, pour 78 demandes d'étude d'impact sur le marché du travail et quatre permis de travail.
- Participation à la rencontre CEA et FERME pour l'amélioration des services et du partenariat.
- Participation aux rencontres hebdomadaires d'équipe responsable des travailleurs étrangers temporaires.
- Participation aux rencontres pour le projet immigration Québec en partenariat avec AGRIcarrières.
- Participation aux rencontres de la Table en immigration du Témiscamingue.

Prévention et santé psychologique

Mutuelle de prévention et Prévention Plus

La **Mutuelle de prévention de l'UPA** regroupe des entreprises agricoles qui souhaitent améliorer leurs pratiques en santé et sécurité du travail (SST). Elle offre un accompagnement personnalisé afin d'aider les employeurs à identifier les risques, à mettre en place les mesures préventives requises et à respecter leurs obligations en matière de SST. Au cours de l'année, 46 membres de la Mutuelle de prévention ont été visités, et un nouveau membre s'est ajouté. La conseillère a notamment soutenu les employeurs dans l'élaboration de leur programme de prévention et leur a fourni des politiques, procédures et outils concernant la machinerie et les équipements agricoles.

Dans le cadre de **Prévention Plus**, six entreprises ont également été accompagnées afin de les informer de leurs nouvelles obligations, notamment concernant le plan d'action et la désignation d'un agent de liaison en santé et sécurité.

En collaboration avec le Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue, le CEA a également réalisé le projet « **Prévention Plus Plus** », qui a permis d'accompagner 14 entreprises agricoles sans employé afin de les préparer à leurs obligations légales en matière de santé et de sécurité du travail et de les sensibiliser aux principaux risques présents sur leur ferme. Une deuxième phase du projet est actuellement en attente de confirmation.

La conseillère en prévention a aussi poursuivi le développement de son expertise et les activités de sensibilisation par sa participation au Colloque SST de l'UPA, à la formation annuelle des conseillers de la Mutuelle, ainsi que par deux présentations, soit lors de la journée laitière régionale et une réunion d'un syndicat local. Des articles et publications sur les réseaux sociaux ont également permis de diffuser de l'information en santé et sécurité auprès des entreprises agricoles.

Santé psychologique

- Cinq rencontres du comité travailleurs de rang de l'Abitibi-Témiscamingue ont eu lieu, en plus de quatre autres rencontres, pour la mise en place de la stratégie revendication visant notamment à assurer un financement récurrent des services de travailleurs de rang.
- Le 1er mai 2026, une entrevue avec Radio-Canada a eu lieu afin de sensibiliser la population et les décideurs aux besoins des travailleurs de rang et aux enjeux liés au financement récurrent de leurs services.
- Participation à trois rencontres de la Table en santé et bien-être des hommes de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Organisation de la journée « Leadership agricole, santé, bien-être et performance durable », tenue le 24 mars 2026, afin d'offrir aux producteurs agricoles de l'information, des outils et des ressources favorisant leur santé globale et leur bien-être. Trente-cinq participants et participantes ont assisté à la conférence de Hugo Girard, qui a abordé l'importance de prendre soin de soi et les principaux signes d'épuisement à reconnaître, en plus d'aborder le volet santé et sécurité au travail à intégrer dans le quotidien. Une formation en santé et sécurité au travail a également été offerte afin de transmettre des outils concrets pour favoriser une saine gestion de la SST en entreprise. La journée s'est conclue par une courte présentation des travailleurs de rang et des services offerts aux producteurs.
- Participation, le 4 février 2026, à Amos, au colloque sur le développement social de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, où les enjeux liés à la santé mentale en agriculture ont notamment été abordés auprès des différents intervenants sociaux présents.
- Participation au 5e Forum provincial en santé psychologique, tenu le 31 mars 2026, permettant d'échanger sur les enjeux de santé psychologique vécus dans le milieu agricole et sur les initiatives mises en place dans les différentes régions.
- À titre personnel, Normand Lemieux a participé à une formation sur la gestion du stress à la ferme, développée par l'Université de Montréal, dans le cadre d'une phase de test visant à recueillir les commentaires des participants avant son déploiement à plus grande échelle, dans l'objectif de pouvoir ensuite partager les apprentissages, outils et bonnes pratiques avec les producteurs et les intervenants du milieu agricole.



Collectif en formation agricole (CFA)

- Organisation de 16 formations destinées aux producteurs et productrices agricoles de la région.
- Réalisation de 79 heures de formation de courte durée non créditée.
- Un total de 391 participants ont été rejoints dans le cadre des formations offertes.
- Participation moyenne de 26 personnes par formation.
- Participation, pour la première fois, au programme « Jeunes à la ferme », permettant de faire découvrir les métiers de l'agriculture à des jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des producteurs et productrices afin d'identifier les besoins de formation.
- Diffusion des activités de formation dans l'agenda des activités à venir du bulletin « Nouvelles fraîches » de la fédération régionale de l'UPA.
- Promotion des formations au moyen de sept infolettres et de deux chroniques agricoles diffusées sur les ondes de CKVM.
- Transition vers un nouveau bailleur de fonds par l'entremise du programme Intervention-Compétences, administré par AGRIcarrières, en remplacement du financement provenant de Services Québec.
- Nombreux échanges et rencontres avec AGRIcarrières afin de bien comprendre les modalités et critères du nouveau programme. Représentations effectuées afin de mieux faire reconnaître les réalités régionales en matière de formation agricole.
- Participation à la tournée de présentation du nouveau guide d'Intervention-Compétences, organisée par AGRIcarrières.
- Remerciements adressés à Services Québec pour ses nombreuses années de collaboration et sa sensibilité aux réalités du secteur agricole régional.
- Participation à quatre rencontres virtuelles du conseil d'administration du CFA.
- Réalisation de nombreuses rencontres et représentations auprès de partenaires du milieu agricole et de la formation.
- Remerciements aux principaux partenaires ayant contribué à l'organisation des activités de formation :
 - Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue;
 - AGRIcarrières;
 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
 - Service de formation aux entreprises du Témiscamingue;
 - Programme Intervention-Compétences.



Communications et vie syndicale

Accueil des nouveaux producteurs

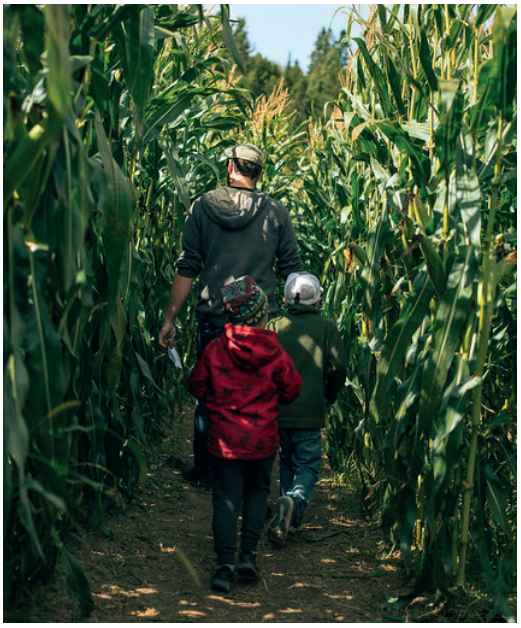
- Chaque syndicat local a la responsabilité d'accueillir les nouveaux producteurs et les nouvelles productrices. Les « ambassadeurs » sont Lucien Robert, Wallace Metcalfe et Caroline Giroux-Champagne (Témiscamingue), Mélanie Rivard (Abitibi-Ouest), Mathieu Bérubé et Paul Tenhave (Vallée-de-l'Or), Éric Grenier et Sophie Ouellet (Rouyn-Noranda), ainsi que Normand Lemieux (Abitibi).
- 3 février 2026 : Les ambassadeurs de la région ont été invités à participer de manière virtuelle à la matinée des ambassadeurs.
- Tous les responsables des accueils ont reçu ou recevront sous peu une formation.
- En 2025-2026, il y a eu 17 nouvelles entreprises agricoles en Abitibi-Témiscamingue; 71 % d'entre elles ont bénéficié d'un accueil en personne (la moyenne provinciale est de 42 %).
- 89 % des nouvelles entreprises sont devenues membres de l'UPA (la moyenne provinciale est de 71 %).
- Mise à jour de la pochette d'accueil afin de mieux informer les nouveaux producteurs.
- Mise à jour de la politique d'accueil afin de permettre plus de souplesse pour des accueils à distance lorsque les producteurs sont éloignés.

Vie syndicale

- Offre de 875 heures de temps des professionnels pour une valeur de plus de 70 000 $ annuellement. Par le contrat de service, les syndicats locaux ont également utilisé des heures facturables pour la comptabilité et le secrétariat.
- Une table des présidents des syndicats locaux a été tenue en décembre 2025. Les présidents et les agents syndicaux ont préparé le plan d'action annuel de leur syndicat respectif en lien avec les suivis à réaliser à la suite de leur assemblée générale annuelle et le plan d'action en vie syndicale de la Fédération. Ils ont pu échanger différentes idées en groupe.
- Les syndicats locaux ont recruté trois nouveaux administrateurs, dont une femme. Seulement quatre postes sont vacants, sur les 61 postes disponibles dans les syndicats locaux, soit un taux d'occupation de 93 %.
- La totalité des nouveaux élus a été incitée à visionner le webinaire sur les rôles et les responsabilités des élus, en plus de recevoir différents documents d'information.
- Le 21 août 2025, le président, la directrice et le responsable de la vie syndicale ont participé à la Journée de la rentrée, qui a eu lieu à Kingsey Falls, sous le thème *L'agriculture québécoise à la croisée des chemins*. La journée a notamment porté sur l'effondrement du revenu agricole net.
- Participation du responsable de la vie syndicale à cinq rencontres provinciales (quatre en virtuel) en vie syndicale.
- Tenue de trois réunions du comité vie syndicale :
 - Adoption du plan d'action en vie syndicale 2025-2026;
 - Préparation de l'assemblée générale annuelle 2025;
 - Étude des résolutions présentées lors de l'assemblée générale annuelle 2025 de la Fédération;
 - Analyse des critères de sélection et des candidatures, et choix de la ferme hôtesse des Portes ouvertes sur les fermes du Québec (le choix s'est arrêté sur la Ferme JCL Abitibi). Il y avait trois excellentes candidatures;
 - Choix du thème et proposition de conférenciers pour l'assemblée générale annuelle thématique 2026 de la Fédération;
 - Analyse du sondage sur les communications et orientation sur les meilleures façons de communiquer avec nos membres;
 - Rencontre avec la Confédération de l'UPA sur différents sujets en vie syndicale.

Information et communications

- Mise à jour régulière du site Web de la fédération régionale.
- Analyse du nombre de courriels expédiés aux producteurs par la fédération régionale et implantation d'une infolettre pour réduire le nombre de courriels.
- Diffusion de cinq communiqués de presse et tenue de deux conférences de presse (AGA, Tournée de la Confédération).
- Publication de neuf numéros du bulletin « Nouvelles fraîches ». En plus d'être transmis par la poste à tous les producteurs et productrices de la région, il est aussi transmis, par courriel, aux membres du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue, ainsi qu'à plusieurs organismes et ministères.
- Tenue de la journée Portes ouvertes Mangeons local à la Ferme Valsy de Saint-Édouard-de-Fabre. Quelque 1 200 personnes ont visité les installations de la ferme laitière et céréalière. Merci à l'équipe de la Ferme Valsy pour l'organisation!
- Pour une 17e année consécutive, coordination de la chronique agricole sur les ondes de CKVM 93,1 La voix du Témiscamingue, commanditée par Desjardins Entreprises. Trente chroniques ont été diffusées et rendues disponibles sur le site Internet de la Fédération.
- Présence médiatique constante afin de faire valoir les positions ou de présenter les activités de la Fédération.
- Alimentation de la page Revue de presse sur le site Internet de la fédération régionale afin de regrouper, au même endroit, les articles qui traitent d'agriculture régionale.
- Alimentation de nos comptes Facebook et Instagram pour garder le contact avec la population sur les enjeux agricoles.











Hydrogène blanc

- 4 juin 2026 : Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, et le président général de l'UPA, Martin Caron, étaient à l'Assemblée nationale afin de présenter, en commission parlementaire, le mémoire de l'UPA en lien avec le projet de loi nº 17 pour témoigner sur l'exploration de l'hydrogène naturel.
- Textes dans le bulletin « Nouvelles fraîches » et envoi d'un courriel aux producteurs et productrices du Témiscamingue pour partager les informations au sujet du projet de loi n° 17, *Loi modifiant la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites*, visant notamment à encadrer la recherche et l'exploitation de l'hydrogène naturel.
- Envoi d'une résolution à la Confédération de l'UPA et aux ministères concernés (voir la section des suivis aux résolutions).
- De nombreux contacts ont été réalisés par David Prince, agent syndical du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue, avec les divers intervenants au dossier, notamment le promoteur, le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Daniel Bernard, ainsi que divers groupes écologistes.
- Plusieurs rencontres d'information et de consultation avec les producteurs et productrices touchés par le projet.



Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, s'est rendu à l'Assemblée nationale, le printemps dernier, lors de la commission parlementaire du projet de loi nº 17, encadrant notamment l'hydrogène naturel.

Gain : Encadrement de l'hydrogène naturel

- ✓ En juin, le gouvernement du Québec a adopté la loi 17 pour encadrer des projets pilotes dans différentes activités, notamment l'exploration de l'hydrogène naturel.
- ✓ La loi prévoit maintenant qu'une entreprise doit obtenir une autorisation écrite avant d'entrer sur une terre privée et avant d'y réaliser des travaux.
- ✓ Avant qu'un projet pilote aille de l'avant, il y aura une consultation.
- ✓ Plus de transparence : le ministère devra publier plusieurs renseignements sur la teneur et le lieu précis des travaux.
- ✓ L'entreprise présente au Témiscamingue, Quebec Innovative Material Corporation, a indiqué, dans les médias, qu'elle n'avait plus l'intention de réaliser de l'exploration dans la zone agricole.

Nos demandes

- ✓ Un régime clair d'indemnisation pour les producteurs impactés.
- ✓ Une grille provinciale de compensation.
- ✓ Davantage de balises sur la remise en état des terres agricoles par les entreprises.
- ✓ Moins de règles renvoyées à de futurs règlements.
- ✓ Moins de pouvoir discrétionnaire laissé au ministre.

Sécurité routière

- Création d'une table de travail, incluant des producteurs et productrices agricoles, le ministère des Transports et de la Mobilité durable, la Sûreté du Québec et les MRC de la région, afin de mettre en place une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière.
- Une subvention de 48 058 $ a été obtenue de la Société de l'assurance automobile du Québec pour préparer et diffuser la campagne promotionnelle tout au long de la saison agricole 2027.



- Tournage d'une publicité sur la sécurité routière et création d'affiches de sensibilisation sur la sécurité routière.
- Deux types d'affiches ont été réalisés et vendus aux producteurs et productrices intéressés. Une affiche est à installer sur la machinerie agricole pour sécuriser le virage à gauche et l'autre affiche est à installer temporairement près des entrées et sorties.

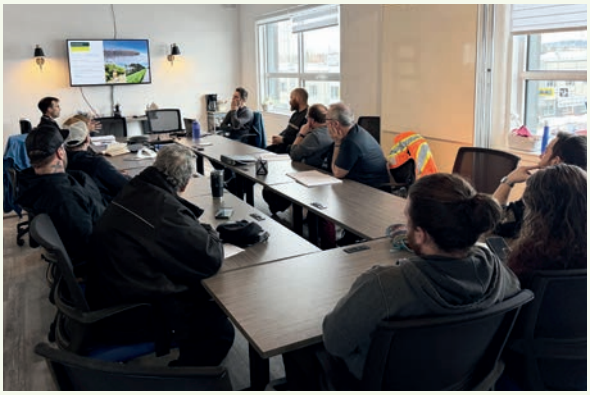
Mise en marché de proximité

- Soutien offert aux producteurs et productrices, par l'entremise d'un agent démarcheur, afin de faciliter et accompagner ceux-ci dans les démarches de commercialisation et d'intégration des produits aux réseaux de vente locaux.
- Vingt-huit entreprises ont complété le questionnaire afin de documenter leur situation, les produits offerts par leur entreprise, les prix et la rentabilité de leur entreprise, la production et capacité, leur mise en marché actuelle, les ventes et la saisonnalité de leurs produits, leurs objectifs commerciaux, ainsi que les enjeux et besoins de mise en marché actuels de l'entreprise.
- Transmission des résultats non nominatifs du questionnaire, à la Société de développement du Témiscamingue, touchant les activités de maillage pour le développement des marchés, afin de soutenir ses travaux.
- Une trentaine d'entreprises ont rencontré l'agent démarcheur pour une première rencontre gratuite de deux heures. L'agent a aussi rencontré plusieurs intervenants afin de connaître leurs rôles et leurs services.
- Neuf entreprises ont réservé un forfait de service personnalisé avec l'agent démarcheur.
- Tenue de cinq réunions du comité de supervision de l'agent démarcheur.
- Réalisation d'une dizaine de rencontres et d'activités réunissant producteurs, partenaires et membres du comité.
- Travaux amorcés pour préparer une deuxième phase du projet d'identification des produits locaux dans les commerces.
- Discussion avec Goûtez AT concernant l'utilisation potentielle du logo de l'organisme pour l'identification des produits régionaux.
- Tenue d'une réunion des représentants des fermes de mise en marché de proximité dans les syndicats locaux afin de réviser et de bonifier le plan d'action de mise en marché de proximité.
- Deux rencontres ont eu lieu avec les producteurs et productrices, soit le 5 novembre 2025 et le 23 mars 2026.
- Participation à l'activité de maillage le 23 octobre 2025, à l'Hôtel Albert de Rouyn-Noranda.
- Participation aux rencontres provinciales : Implication des syndicats locaux dans les marchés de proximité du 15 janvier 2026 et rencontre des représentants de la mise en marché de proximité du 17 février 2026.
- Participation au comité de mise en œuvre du projet Petits Ambassadeurs et aux rencontres liées aux coupons nourriciers.
- Tentative d'organisation d'un souper-réseautage à l'occasion du jour de l'An.
- Tentative d'organisation d'une activité de visites de fermes favorisant le réseautage et les échanges entre producteurs et productrices.

LES SYNDICATS LOCAUX

Abitibi

- Participation de plusieurs membres du C.A. aux activités de renouvellement du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- Tenue de l'assemblée générale annuelle le 27 novembre 2025, à l'Hôtel des Eskers d'Amos.
- Organisation d'un brunch avec les producteurs et leur famille pour le début de la saison agricole.
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la fédération régionale de l'UPA.
- Accueil des nouvelles entreprises en Abitibi.
- Participation aux rencontres pour le comité de pilotage des travailleuses de rang.
- Organisation d'un dîner des nouveaux administrateurs afin de discuter avec eux et mieux les intégrer.
- Participation à une rencontre avec Olivier Lalonde, agronome chez Ramo, afin de mieux connaître l'entreprise et partager les préoccupations des producteurs locaux.
- Tenue de sept réunions du conseil d'administration.
- Participation aux rencontres du comité directeur du PDZA.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.
- Commandite versée au Marché public d'Amos.
- Commandite versée à la Foire agricole de Landrienne.





Abitibi-Ouest

- Tenue de cinq rencontres du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle le 27 novembre 2025, au Motel Villa mon repos de La Sarre, sous la formule brunch.
- Adoption du plan d'action 2025.
- Surveillance et suivi de la situation financière de l'organisation.
- Préparation de résolutions en vue de l'assemblée générale annuelle 2025.
- Suivi des travaux du comité régional des priorités.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale de l'UPA.
- Tenue d'un souper fondue chinoise au Pavillon des Sports de Dupuy, le 6 février 2026, réunissant une cinquantaine de participants et participantes.
- Organisation d'un souper BBQ, le 5 juin 2026, chez Les Viandes à Côté du Bordeleau, en collaboration avec le Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue.
- Accueil de trois nouvelles entreprises en Abitibi-Ouest.
- Au cours de l'année, les membres ont travaillé sur plusieurs dossiers importants, notamment l'amélioration de l'assurance récolte foin, le financement du service de travailleurs de rang, la récupération des plastiques agricoles et le soutien aux producteurs participant aux marchés publics.
- Commandite de 500 $ au calendrier de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Commandite de 250 $ à la Foire agricole de Landrienne, tenue en juillet 2026.
- Contribution d'un panier de produits locaux dans le cadre des festivités du 100e anniversaire de Palmarolle.
- Poursuite des discussions concernant la récupération des plastiques agricoles avec AgriRÉCUP, la MRC et les partenaires du milieu.





Rouyn-Noranda

- Visite de quatre fermes avec quatre groupes de deuxième année du primaire de l'école Notre-Dame-de-Grâce, les 16 et 23 septembre 2025.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 25 novembre 2025, à Rouyn-Noranda. Présence du président, de sept membres et de huit invités.
- Un nouveau président a été élu. Il s'agit de Daniel Coutu, de la Ferme Danicard, qui produit du grain biologique dans le quartier Cloutier.
- Envoi de trois résolutions à la Ville de Rouyn-Noranda :
 - Incitatifs à conserver la capacité nourricière des terres agricoles;
 - Entretien des cours d'eau;
 - Récupération des plastiques de ferme.
- Tenue de quatre rencontres du conseil d'administration.
- Rencontre avec le maire, le directeur général et le directeur général adjoint de la Ville de Rouyn-Noranda, le 26 février 2026.
- Tenue d'une activité sociale de hockey, le 13 mars 2026, avec la participation de 29 adultes et 8 enfants.
- Participation à une première rencontre concernant la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, le 31 mars 2026.
- Participation à l'AGA de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, le 22 avril 2026.
- Visite de la Ferme Danicard avec Guillaume Lavoie, entrepreneur en politiques publiques, le 7 mai 2026.
- Représentations au comité consultatif agricole et au comité du PDZA de la Ville de Rouyn-Noranda.
- Publication de neuf articles de la rubrique « L'Écho des champs » dans les journaux de quartiers, dans le but de faire connaître l'agriculture sur le territoire de Rouyn-Noranda.
- Renouvellement de l'entente sur le diesel pour une durée de deux ans.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



Témiscamingue

- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 20 novembre 2025, au Centre Frère-Moffet de Ville-Marie :
 - Conférence du directeur de l'Institut de recherche sur les forêts, Vincent Poirier;
 - Étude des résolutions ayant comme thèmes le soutien au travail de rang, une assurance récolte foin performante, le commerce interprovincial de la viande et l'abattage de proximité, l'accessibilité des blocs de terre aux nouveaux producteurs agricoles, et demande au gouvernement du Québec de prendre ses responsabilités dans le développement de l'hydrogène naturel au Québec.
- Tenue de six réunions du conseil d'administration.
- Activité sociale gratuite pour les producteurs, à l'Érablière Tem-Sucre, à Laniel, le 25 mars 2026, à laquelle étaient présents 51 producteurs et productrices.
- Deux rencontres d'information et de consultation avec les producteurs concernant le projet d'exploration et d'exploitation de l'hydrogène naturel au Témiscamingue.
- Commandites pour le Bal des agriculteurs (2 500 $), l'Anecdote agricole, 10 ans après (1 000 $), la campagne sur la sécurité routière en zone agricole (1 000 $), l'Exposition agricole du Témiscamingue à Saint-Bruno-de-Guigues (1 000 $), l'exposition sur les agricultrices de la Société d'histoire du Témiscamingue (500 $), le Marché public de Ville-Marie (4 000 $, dont 3 000 $ pour l'aménagement d'une cuisine).
- Contribution de 2 000 $ aux projets de recherche de l'UQAT sur le grain biologique et la production de bœuf écoresponsable.
- Achat d'une publicité dans le cahier agroalimentaire du journal Le Reflet.
- Tenue de la 36e édition du Vins et fromages, au profit du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue, qui a eu lieu le 25 avril 2026, à Guérin.
- Signature d'une promesse de participation de 5 000 $ pour le Complexe des eaux profondes du Témiscamingue.
- Implication de plusieurs administrateurs comme bénévoles lors de la tenue des Portes ouvertes Mangeons local, à la Ferme Valsy, le 6 septembre 2025.









Vallée-de-l'Or

- Tenue de deux réunions du conseil d'administration en présentiel et deux par Zoom.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 6 novembre 2025, avec le repas du dîner pour les membres, et présentation de la Chambre de commerce de Val-d'Or.
- Participation au comité de mise en œuvre du PDZA de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Application de la politique d'accueil des nouveaux producteurs et productrices.
- Participation au comité consultatif agricole de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Participation au C.A. de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.
- Suivi au dossier des milieux humides et hydriques.
- Rencontres avec le maire de Val-d'Or et la directrice générale.
- Rencontre avec la SADC.
- Tenue d'une activité sociale pour tous les membres du secteur.
- Rencontre avec les aspirants maires lors des élections municipales.
- Contribution financière au Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue pour son calendrier.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale.



LES SYNDICATS SPÉCIALISÉS

Bois

L'année 2025 a été parsemée d'embûches pour les producteurs de bois de la région. La fermeture définitive d'Interfor Val-d'Or et les fermetures temporaires d'Arbec et Chantiers Chibougamau, à Béarn, ont ralenti la cadence de production. Le constat n'est pas catastrophique cette année, mais nous assistons au début d'un ralentissement marqué de la production d'ici à ce que de nouveaux acheteurs apparaissent dans le portrait. Les prix du bois sont demeurés stables au courant de l'année, si bien qu'il y a eu seulement une légère augmentation du côté du résineux à l'été.

La valeur des ventes s'est chiffrée à 41,88 millions de dollars (M$) comparativement à 45,62 M$ en 2024. Il s'agit de la quatrième fois que le Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT) dépasse le cap des 40 M$.

- Le SPBAT a mis en marché 525 131 tonnes métriques vertes (tmv) de bois pour les usines de la région.
- 415 384 tmv de bois proviennent de la forêt privée alors que 109 747 tmv de bois proviennent des lots intramunicipaux et de l'Ontario.
- Un total de 168 producteurs et de 342 propriétaires ont mis du bois en marché à travers la région.
- L'année 2026 aura sonné la fin de deux usines importantes en région. Produits Forestiers Arbec, à Amos, a pris la décision de fermer définitivement son usine de panneaux OSB. Aucun repreneur n'est possible puisque l'usine sera démantelée. Il y a également eu la fermeture définitive de l'usine de sciage de Chantiers Chibougamau, à Béarn.

Bovins

- Tenue de six réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 11 février 2026, lors de laquelle a eu lieu une conférence de Nathalie Côté, directrice des affaires agronomiques aux Producteurs de bovins du Québec (PBQ), sur la stratégie de bœuf durable.
- Organisation de la Journée bovine, en février 2026, en collaboration avec le MAPAQ, et Novago Coopérative.
- Organisation d'une journée de visite de deux fermes mennonites dans le Nord-Est ontarien (secteur de Val-Gagné et Matheson), le 8 août 2025, avec la participation d'un groupe de producteurs et productrices de bovins de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Développement du projet Bœuf solidaire avec la Ressourcerie Bernard-Hamel.
- Projet de recrutement d'un tailleur de sabot spécialisé pour la taille des sabots des bovins de boucherie.



- Visite du président et du directeur général des PBQ en Abitibi-Témiscamingue.
- Rappel de participation à l'enchère électronique.
- Participation des représentants des comités de mise en marché des veaux d'embouche, des bouvillons d'abattage, et des bovins de réforme et veaux laitiers aux rencontres provinciales.





Grains

- Tenue de cinq réunions du conseil d'administration des Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue.
- Organisation de l'assemblée générale annuelle régionale, tenue le 20 février 2026, au Centre de recherche de l'UQAT, à Notre-Dame-du-Nord.
- Adoption de quatre résolutions régionales portant sur :
 - L'amélioration de l'accès aux semences non traitées adaptées aux réalités de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - La mise en place d'un crédit d'impôt fédéral à l'investissement pour les entreprises agricoles des régions périphériques;
 - Le développement des capacités d'intervention d'urgence lors d'accidents impliquant des silos à grains;
 - L'adaptation des nouvelles exigences en santé et sécurité du travail (SST) et la mise en place de mesures de soutien aux entreprises agricoles.
- Participation à l'assemblée générale annuelle provinciale tenue les 25, 26 et 27 mars 2026 à Drummondville.
- Organisation de la caravane du grain lors des Portes ouvertes Mangeons local, à la Ferme Valsy, le 7 septembre 2025.
- Organisation de la journée au champ « Cajoler ses sols », le 6 août 2025, à la Ferme Danicard, dans le quartier Cloutier à Rouyn-Noranda. Cette activité a permis de mettre en valeur les bonnes pratiques agricoles à appliquer dans la région, tout en favorisant le transfert de connaissances et les échanges entre producteurs et productrices. L'événement a réuni 38 participants et participantes.
- Organisation du Colloque céréales le 15 janvier 2026, diffusé en formule virtuelle à partir de la salle de conférences de l'UPA, à Rouyn-Noranda. Cette activité a permis aux producteurs de se familiariser avec les enjeux, les nouvelles connaissances et les perspectives de développement du secteur céréalier. Quatorze personnes ont participé à l'événement.
- Maintien d'une représentation active des producteurs et productrices de grains de l'Abitibi-Témiscamingue et poursuite du suivi des dossiers liés au développement du secteur.





Lait

- Six rencontres du conseil d'administration ont été réalisées au cours de la période.
- Réalisation de la tournée d'information et de consultation.
- Implication dans l'organisation de la journée laitière.
- Suivi sur l'application d'une réserve de quota spécialement dédiée aux acheteurs de quota de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Hommage et remise de certificats « Lait'Xcellent » aux entreprises laitières de la région pour la qualité de leur lait, ainsi qu'une remise de mentions spéciales, commanditées par Lactalis, pour les efforts concernant l'amélioration des résultats de cellules somatiques du lait à la ferme.
- Promotion des produits laitiers et commandites d'activités sportives, caritatives et éducationnelles.
- Support aux banques alimentaires.
- Support financier aux expositions agricoles et remise de bourses aux jeunes ruraux pour les concours de jugement d'animaux.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale de l'UPA.



Relève agricole

- Tenue de cinq réunions du conseil d'administration.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle, le 7 février 2026, à Rouyn-Noranda.
- Participation aux portes ouvertes à la Ferme R. Bordeleau.



- Participation au 44e Congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).
- Participation aux réunions du conseil d'administration de la FRAQ.
- Participation aux instances, comités et activités de la fédération régionale de l'UPA.
- Participation au Collectif en formation agricole (CFA) de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Participation aux conseils d'administration des syndicats locaux de l'UPA.
- Tenue d'une cantine lors de la journée Portes ouvertes Mangeons local organisée par la fédération régionale de l'UPA.
- Maintien du rabais de 50 % aux membres sur leur coût d'inscription pour la majorité des formations mises en place par le CFA.
- Calendrier de la relève 2026.

La réalisation de certaines activités est possible grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ainsi que de généreux commanditaires.

LE SUIVI AUX RÉSOLUTIONS

Voici les suivis aux résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle d'octobre 2025 et déposées au Congrès général de l'UPA. Les résolutions adoptées sont en cours pendant deux années consécutives. Les actions régionales en lien avec les demandes sont présentées dans les différents services de la Fédération. Ce tableau résume les suivis effectués par la Confédération de l'UPA et les gains obtenus, le cas échéant.

1 INCITATIFS À CONSERVER LA CAPACITÉ NOURRICIÈRE DES TERRES AGRICOLES

Nos demandes concernant les assureurs des propriétaires terriens qui louent à des agriculteurs, et de subventionner l'amélioration de la productivité des terres, ont été transmises à la Table de travail sur l'aménagement du territoire, la fiscalité municipale et le développement régional pour analyse et recommandation.

Une résolution provinciale demandant d'investir dans l'amélioration des sols et la remise en culture des terres en friche (drainage, chaulage, nivelage) a été adoptée. Elle demandait aussi que ces nouveaux programmes soient financés par l'entremise de nouveaux budgets afin que leur financement soit adéquat pour les besoins de ces milieux.

Une autre résolution visait à assurer une protection et un dynamisme du territoire, et des activités agricoles et forestières, dans la réalisation des nouveaux schémas d'aménagement et de développement (SAD) :

- Cette résolution a été envoyée aux destinataires le 27 février 2026;
- La résolution a été traitée à la Table de travail sur l'aménagement du territoire, la fiscalité municipale et le développement régional du 17 février;
- Tenue de deux rencontres d'échange/d'apprentissage avec les aménagistes portant sur les SAD;
- Rédaction d'un modèle de lettre pour les fédérations à l'intention de leurs élus régionaux exigeant d'être consultés dans le cadre des SAD.

2 ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Résolution présentée quasi intégralement au Congrès général de l'UPA.

- Résolution envoyée aux destinataires, le 27 février 2026.
- En septembre 2025, à la demande de l'UPA, mise sur pied, par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Pars (MELCCFP), d'un comité sur l'aménagement des cours d'eau réunissant tous les intervenants concernés et ayant pour mandat de proposer aux autorités les solutions nécessaires permettant de simplifier la procédure d'entretien des cours d'eau.
- Participation à l'ensemble des rencontres du comité en 2025 et 2026.
- Modification règlementaire (REAFIE, le 2 juillet 2026) permettant la réalisation de travaux d'entretien des cours d'eau sur une distance pouvant atteindre jusqu'à 1 000 mètres sans autorisation ministérielle (une simple déclaration de conformité suffit dans ce cas). Cette mesure représente un premier allègement qui n'exclut pas la possibilité de simplifier encore davantage le processus, tant du côté des MRC que du MELCCFP.
- Poursuite des travaux à l'été et l'automne 2026 dans le but de proposer d'autres allègements qui pourraient être mis en oeuvre en 2027.



3 RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES DE FERME

À l'exception de la demande adressée aux MRC régionales, toutes les autres demandes ont été intégrées dans une résolution du Congrès général de l'UPA.

- Résolution envoyée aux destinataires, le 5 mars 2026.
- Communication de sensibilisation aux enjeux de la récupération des plastiques agricoles de catégories 4 et 5 (contamination, dégradation, hétérogénéité, débouchés, coût de collecte, écofrais prohibitifs), acheminée au MELCCFP, et demande de mesures d'accompagnement adaptées (financières et techniques) pour atteindre les objectifs.
- Rencontre avec RECYC-QUÉBEC, le MELCCFP et AgriRÉCUP (2024-2025) pour définir une stratégie claire et efficace avec des mesures de soutien à la hauteur des besoins (connaissances techniques, financement, aboutissements suffisants, recherche d'alternatives).
- Obtention d'un deuxième report de l'entrée en vigueur de la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les plastiques horticoles de catégorie 4 et 5 à 2030 (à la suite d'un premier report de 2025 à 2027) ainsi que de l'application du taux de récupération applicable à ces deux sous-catégories à 2035.
- Réalisation par Groupe AGÉCO d'une étude établissant un état des lieux de l'utilisation et de la récupération des plastiques maraîchers au Québec (mandat de l'Association des producteurs maraîchers du Québec) et participation au comité de suivi. En parallèle, un second mandat est également donné par Les Producteurs en serre du Québec pour les plastiques de serre.
- Poursuite des représentations en prévision des prochaines élections : demande que le gouvernement suspende la mise en place de la responsabilité élargie des producteurs (REP) tant qu'il n'aura pas mandaté la réalisation de la seconde phase de l'étude technico-économique amorcée en 2025, par Groupe AGÉCO, afin de documenter les solutions de rechange à l'usage de ces plastiques ou les perspectives de revalorisation permettant d'assurer la viabilité d'un futur.
- Mise en place par AgriRÉCUP de 208 points de collecte (nombre en croissance). Plus de 100 municipalités sont desservies par des collectes porte-à-porte (en croissance).
- Le volume de plastique récupéré est en hausse et a dépassé, en 2025, les 5 000 tonnes de matières. Un service de collecte à la ferme pour les volumes importants est maintenant offert.

4 POUR QUE LE FOIN DE COMMERCE SOIT ADMISSIBLE AU PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA)

Réponse obtenue de la Confédération de l'UPA : Le foin de commerce est déjà admissible au PPA, sa couverture est disponible au Québec par le biais de l'Agricultural Credit Corporation, et pourrait être offert par un autre dispensateur existant (ex. affilié à l'UPA).

5 SOUTIEN AU SERVICE DE TRAVAIL DE RANG

Notre demande à Santé Québec, soit de prendre ses responsabilités et de financer adéquatement le service de travail de rang dans chaque région du Québec, a été intégrée à la résolution provinciale.

- Résolution envoyée au destinataire, le 12 février 2026.
- Mai-juin 2026 : Démarches de représentation menées par la Table de concertation sur le travail de rang auprès de décideurs gouvernementaux afin de réitérer la nécessité d'un financement accru, récurrent et pérenne pour le réseau des travailleurs de rang :
 - Rencontre avec Lionel Carmant (13 mai 2026);
 - Rencontres avec Donald Martel (22 mai et 12 juin 2026).
- Mai 2026 : Rappel transmis aux affiliés concernant la disponibilité de l'UPA à appuyer les démarches visant l'obtention d'un financement substantiel et récurrent; aucune demande formelle d'appui n'a toutefois été reçue à ce jour.
- Mai 2026 : Rencontre des directeurs des fédérations régionales de l'UPA pour une mise à jour sur le dossier du financement des travailleurs de rang.
- Maintien de contacts et suivis réguliers avec différents organismes et responsables impliqués dans le dossier du travail de rang afin de demeurer informés de l'évolution des démarches et d'identifier les occasions de soutien qui peuvent être nécessaires.

6 POUR UNE ASSURANCE RÉCOLTE FOIN PERFORMANTE

Nos demandes ont été intégrées quasi intégralement dans une résolution provinciale.

- Résolution envoyée au destinataire, le 18 février 2026.
- Résolution traitée à la rencontre de la Table de travail sur la sécurité du revenu, les outils financiers et l'investissement en agriculture du 30 mars 2026.
- L'Union participe présentement au processus de consultation de La Financière agricole du Québec (FADQ) pour réaliser des changements à l'ASREC foin. Ce processus devrait se terminer à l'automne 2026.

7 UN MEILLEUR DÉLAI POUR LES DÉPÔTS DE PROJETS AU MAPAQ

Demande de la région intégrée dans la résolution « Lourdeur administrative découlant de la règlementation et des programmes ».

- Résolution envoyée aux destinataires, le 27 février 2026.
- Participation de l'UPA à la poursuite des travaux des comités de travail visant à alléger le fardeau législatif et administratif des entreprises agricoles.
- Mise en place d'un programme de remboursement du coût carbone du secteur agricole ne nécessitant aucune action de la part des entreprises.

8 COMMERCE INTERPROVINCIAL DE LA VIANDE ET ABATTAGE DE PROXIMITÉ

L'essentiel de nos demandes a été repris dans une résolution du Congrès général de l'UPA.

- Résolution envoyée aux destinataires, le 27 février 2026.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours du printemps et de l'été 2025 avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), les représentants des régions et des spécialités, ainsi que les membres du groupe de travail sur l'abattage, pour recueillir les opinions sur les propositions du MAPAQ concernant la réforme de la règlementation sur les abattoirs de proximité (P-29).
- Nombreux échanges tenus avec l'équipe du MAPAQ responsable du projet de révision règlementaire du P-29, au cours du deuxième semestre 2025 et en 2026, pour faire progresser les propositions de modification, afin de répondre adéquatement aux besoins et enjeux identifiés sur le terrain. Rédaction de lettres officielles adressées au MAPAQ pour réaffirmer les positions.
- Présentation de l'évolution des propositions et consultation auprès des spécialités concernées, et rédaction d'un mémoire de réponse à la consultation du gouvernement sur le projet final de règlement modifiant le Règlement sur les aliments (P-29) au printemps 2026.
- Analyse de la version finale de la règlementation parue dans la Gazette officielle du Québec en juin 2026 et envoi d'une note aux affiliés. La nouvelle règlementation permet aux abattoirs de proximité de réaliser de l'abattage à forfait et de remettre la viande aux producteurs pour commercialisation à la ferme et dans les marchés publics.
- Présentation des propositions du projet de modification du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC) pour pallier le manque de capacités d'abattage sous inspection fédérale aux groupes spécialisés concernés et rédaction d'une réponse à la consultation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en août 2026. Le projet de règlement permet d'accorder des exemptions au RSAC et à deux provinces de s'entendre pour optimiser l'usage de leurs abattoirs sous inspection provinciale afin de faciliter le commerce de la viande.

9 POUR RENDRE LES BLOCS DE TERRE ACCESSIBLES AUX NOUVEAUX PRODUCTEURS AGRICOLES

Les demandes de notre résolution n'ont pas été intégrées spécifiquement dans une résolution au Congrès général de l'UPA.

Notre résolution a été référée à une résolution générale pour bonifier les aides à la relève agricole. Pour cette dernière résolution, voici les suivis :

- Résolution envoyée aux destinataires, le 13 février 2026;
- Résolution traitée à la réunion de la Table de travail sur la sécurité du revenu, les outils financiers et l'investissement en agriculture du 30 mars 2026;
- À la suite de discussions entre la Fédération de la relève agricole du Québec et le gouvernement, la FADQ a annoncé une bonification et des changements au Programme d'appui financier à la relève agricole (PAFRA). Ces derniers sont entrés en vigueur le 19 juin 2026. Le PAFRA 2 permet une bonification de 30 % des montants d'aide et l'abolition du temps plein/temps partiel.

10 POUR QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PRENNE SES RESPONSABILITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE NATUREL AU QUÉBEC

Résolution présentée quasi intégralement au Congrès général de l'UPA.

- Résolution envoyée au destinataire, le 13 février 2026.
- Résolution traitée à la réunion de la Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural du 16 février 2026.
- Comme prévu, le gouvernement du Québec a publié, le 5 février 2026, le projet de loi nº 17, *Loi modifiant la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'autoriser la mise en oeuvre d'un projet pilote relatif à la recherche ou à l'exploitation d'un réservoir souterrain ou de certains fluides.*
- Ce projet de loi comporte notamment des dispositions visant à encadrer l'exploration et l'exploitation de l'hydrogène naturel.
- L'UPA a déposé un mémoire et est intervenue en commission parlementaire, le 4 juin 2026, au côté de Pascal Rheault, président de la fédération régionale de l'UPA.
- Finalement, le PL 17 a été sanctionné en loi, le 12 juin 2026. La différence entre la version initiale du PL 17 et la loi sanctionnée le 12 juin 2026 est majeure. Pour l'hydrogène naturel, la loi est passée d'un régime législatif complet permettant la recherche et l'exploitation commerciale sous licence à un régime beaucoup plus limité permettant essentiellement des projets pilotes. Selon les informations obtenues, le régime législatif complet sera proposé dans un nouveau projet de loi après les élections.



11 POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE ADAPTÉE AUX RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES ET UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES DÉFIS

Nos demandes ont été intégrées quasi intégralement dans une résolution du Congrès général de l'UPA.

- Résolution envoyée aux destinataires, le 18 février 2026.
- Des discussions sont toujours en cours avec le MAPAQ pour améliorer le découpage des régions dites périphériques.

12 NOUVEAU RÉGIME DE COTISATION

- Les déclarations transmises par les producteurs ont permis de confirmer que les montants de cotisation adoptés dans le cadre de la résolution d'intention du Congrès général de l'UPA de 2025 répondront aux besoins financiers de l'Union approuvés au Plan de financement de l'UPA 2025-2029.
- Un congrès spécial est prévu le 16 septembre 2026 afin de tenir un vote visant l'adoption d'un nouveau règlement sur les cotisations, lequel fixera les montants pour les années 2027, 2028 et 2029.

13 RÉTRIBUTION POUR LE MAINTIEN DES CULTURES DE PRAIRIES ET DE PÂTURAGES

Résolution présentée quasi intégralement au Congrès général de l'UPA.

- Résolution envoyée aux destinataires, le 27 février 2026.
- L'augmentation des superficies en prairies et en pâturages est admissible à la rétribution sous certaines conditions (implantation entraînant une réduction des superficies en maïs et soya, mesure 7b du Plan d'agriculture durable).
- Discussions à venir avec le MAPAQ afin de valoriser le maintien des surfaces en prairies et en pâturages grâce à l'indice de contribution agroenvironnementale (nouveau concept d'écoresponsabilité envisagé par le MAPAQ pour la poursuite du programme de rétribution).

14 NOUVELLES RÈGLES SST ET DEMANDES DE SOUTIEN DES ENTREPRISES AGRICOLES

Résolution transmise à la Table de concertation sur la santé, la sécurité et le mieux-être en agriculture. Voici la réponse reçue de la Table :

- Discutée lors de la rencontre de la Table du 26 novembre 2025;
- Le nouveau règlement, ayant été adopté en octobre 2025, est en vigueur et ne peut être ni reporté ni annulé;
- Aucune subvention ne supporte de programmes ou de services qui visent la conformité à des obligations;
- Plusieurs services en SST déjà existants peuvent soutenir les employeurs agricoles dans leur prise en charge de la prévention et leur conformité. Ils ont été rappelés dans nos communications :
 - Réseau de conseillers en prévention de l'UPA;
 - Mutuelle de prévention de l'UPA (accompagnement personnalisé);
 - Conseillers en prévention de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);
 - Programme Prévention agricole + (gratuit);
 - Site Internet de l'UPA et de la CNESST.
- De nombreux outils adaptés à la réalité agricole et conçus pour une utilisation autonome ont été développés dans les dernières années et sont disponibles, entre autres en lien avec les nouvelles règles en vigueur depuis octobre 2025.



L'Union des producteurs agricoles
Abitibi-Témiscamingue

Merci

À NOS PARTENAIRES!




ENSEMBLE,
ON CULTIVE L'AVENIR
DE NOTRE TERRITOIRE.
MRC
ABITIBI
MRCABITIBI.QC.CA
©Mathieu Dupuis

BUREAU
VÉTÉRINAIRE
DE L'ABITIBI

Nouveaux marchés en tête?



Antonio Bono
Président
Chenail Import-Export

Discutons de l'expansion de votre entreprise.

Desjardins
Entreprises



Un institut de recherche en agriculture et agroalimentaire

Situé au Témiscamingue, l'Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA) de l'UQAT place la recherche, la formation et le transfert de connaissances au coeur d'une agriculture durable et adaptée aux réalités des territoires.

L'IRAA est le seul institut de recherche universitaire en agriculture et agroalimentaire au Québec. Ses projets de recherche et de développement se distinguent par leur approche axée sur l'agriculture écoresponsable et sur l'agroécologie des territoires agriforestier. l'Institut travaille avec les entreprises agricoles et les communautés sur des enjeux essentiels :

- Conservation des sols
- Biodiversité des agroécosystèmes
- Productions végétales et animales écoresponsables
- Agroéconomie écologique
- Impacts, atténuation et adaptation aux changements climatiques
- Perspectives autochtones en agriculture et agroalimentaire

Laboratoire d'analyse agricole

La science au service du terrain

Le Laboratoire d'analyse agricole de l'UQAT met son expertise et ses équipements de pointe au service des entreprises agricoles. Créé pour répondre aux besoins du milieu, il offre localement des analyses agricoles autrefois accessibles seulement à plusieurs centaines de kilomètres.

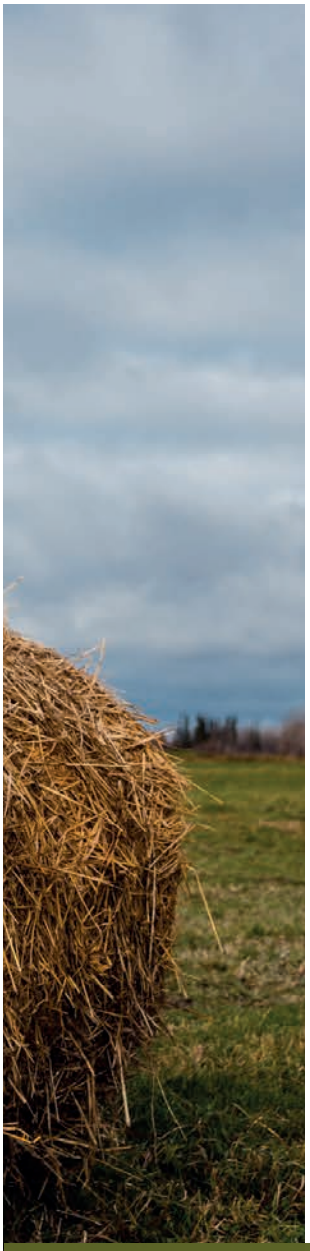
En savoir plus

laboratoireagricole.uqat.ca

IRAA

UQAT
Institut de recherche
en agriculture
et agroalimentaire

uqat.ca/iraa







En 2026, le Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) est fier de présenter son Guide agricole de la Vallée-de-l'Or qui vise à stimuler les opportunités d'affaires en démarrage, en croissance ainsi que la relève agricole.

Pour consulter le guide : www.mrcvo.qc.ca

Pour nous joindre : 819 874- (idée) 4333
sdle@mrcvo.qc.ca

Membre

SDLE
Service du développement local et entrepreneurial
MRC La Vallée-de-l'Or

Réseau accès pme


LÀ
pour l'agriculture d'ici
Votre savoir-faire fait notre fierté et celle de nos régions.
1 800 848-1531
promutuelassurance.ca
PROMUTUEL
ASSURANCE
AGRICOLE

ckvm

FM 93.1 – FM 92.1

C'est toi, c'est moi, c'est nous depuis 1950!

Depuis mai 2026 :
PLUS DE

200 000 HEURES D'ÉCOUTE/semaine

Une progression spectaculaire.

VOTRE ENTREPRISE PEUT EN PROFITER

Quand votre publicité joue sur CKVM :

- **Vous rejoignez des milliers d'auditeurs locaux**
- **Vous augmentez votre notoriété**
- **Vous demeurez présent dans l'esprit des consommateurs**
- **Vous soutenez le média de votre région**

POURQUOI CETTE HAUSSE ?

- ✓ **Une programmation dynamique**
- ✓ **Une présence numérique accrue**
- ✓ **Une information locale de proximité**
- ✓ **Des animateurs connectés à leur communauté**

FAITES ENTENDRE VOTRE ENTREPRISE

Le moment est idéal pour annoncer sur CKVM.

Contactez notre équipe dès aujourd'hui pour découvrir nos forfaits publicitaires.

CKVM
La radio du Témiscamingue.
Là où les gens écoutent.

Conseiller publicitaire

publicite@ckvmfm.com

819-629-2710 - poste 227

TRANSPORT LAITIER
G.R.GARCEAU INC.

ccirn | Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Plusieurs avantages s'offrent à vous

Devenez membre maintenant!

Être membre vous donne accès à un veste éventail d'avantages commerciaux exclusifs pour votre organisation. Il est important de mentionner que vous profitez également de tous les avantages disponibles auprès de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

UN RÉSEAU FORT
Faire partie d'un réseau d'entrepreneurs et gestionnaires qui se soutiennent

DÉFENSES DE VOS INTÉRÊTS ET APPUIS
Défenses de vos intérêts par des actions et des prises de positios. Accés aux décideurs économiques et politiques.

OFFRES EXCLUSIVES
Tous les avantages offerts par la Fédération des chambres de commerces du Québec et avantages efferts par des membres de la CCIRN

RABAIS VARIANT SELON LES ÉVENEMENTS
Tarif préférentiel sur nos événements, formations, conférences et activités

INSCRIPTION À NOTRE INFOLETTRE
Plein de conseils, invitations et informations à ne pas manquer!

ACCÈS À DES ACTIVITÉS RÉSERVÉES AUX MEMBRES

ACCÈS À DES FORMATIONS

Avec les économies potentielles que vous realiserez grâce à ces avantages commerciaux, vous rentabilisez rapidement votre adhésion à la CCIRN.

Et bien plus encore... tous les avantages au www.ccirn.qc.ca/membres/avantages-aux-membres/

Nous restons à l'affût de nouvelles opportunités à offrir à nos membres, contactez-nous!

▸MOBILISER ▸CONTRIBUER ▸PROPULSER


Chambre de Commerce
Témis-Accord
AGRICULTEUR = ENTREPRENEUR
Parce que derrière chaque ferme,
il y a une entreprise, des défis et des ambitions.
POUR DEVENIR MEMBRE
La Chambre de commerce Témis-Accord est là pour vous.


LACTALIS
CANADA
AVEC VOUS DEPUIS 1922
Lactantia
Black Diamond
Beatrice
PRÉSIDENT
CRACKER BARREL
ORIGINAL
PURFILTRE

PME INTER NOTAIRES

PME INTER Notaires ABITIBI inc.
Notaires & conseillers juridiques

Me Martine Corriveau
Me Gabrielle Morin
Me Valérie St-Gelais
Me Sébastien Banville-Morin
Me Paméla Trottier-Poirier
Me Catherine Pomerleau
Me Annabelle Lefrançois
Me Myriam Gervais
Me Alexandra Bolduc
Me Martin Bisson

22, 1re Avenue Ouest, bureau 301,
Amos (Québec) J9T 1T8
T. 819.732.2812

310, 4e Rue Ouest
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
T. 819.737.2747

450,3e Avenue, suite 204
Val-d'Or (Québec) J9P 1S2
T. 819.975.2863

Au plaisir de vous servir !

3 places d'affaires

étude multidisciplinaire

pmeinter@notairesabitibi.com
www.pmeinter.com

KOCH

KOCH GRAIN ELEVATOR (EARLTON) INC.
- Achat et vente de grains
- Séchage et entreposage de grains
- Transport de grains

MISE EN MARCHÉ DES GRAINS

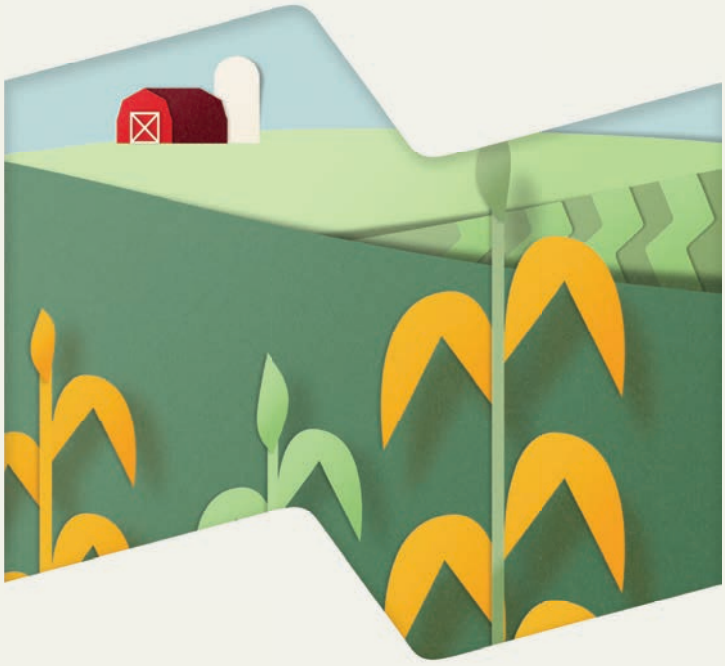


Norman R. Koch, acheteur de céréales
125364 Gravel Road, Earlton (Ontario) P0J 1E0 • **Tél. :** 705 563-8325 **Téléc. :** 705 563-2843
Courriel : nkoch.info@gmail.com

BANQUE NATIONALE

Au cœur de l'industrie agricole.

Notre équipe de spécialistes agricoles offre des solutions bancaires et des conseils adaptés à vos besoins.



nbc.ca/agricole

MD BANQUE NATIONALE et le logo BANQUE NATIONALE sont des marques de commerce déposées de Banque Nationale du Canada.

Centre de formation des adultes du Témiscamingue


ROUYN-NORANDA, UNE VILLE FIÈRE DE SES AGRICULTEURS
rouyn-noranda.ca/zone-agricole
Ville de Rouyn-Noranda


ASSURANCE AGRICOLE
L'expertise qui protège votre passion
« S'offrir des conseils de nos experts, c'est s'assurer du meilleur »
32, rue Notre-Dame Est, Lorrainville (QC) J0Z 2R0
819 625-2155
receptionam@groupeblp.com
GROUPE BLP
ASSURANCES
DEPUIS 1917



CBG
CPA INC.

- SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFFESIONNELS AGRÉÉS -

Caroline Bernard, CPA auditrice - Julie Desrochers, CPA auditrice
Jacquelin Vachon - Patrice Vachon

42, des Oblats Nord, Ville-Marie, Québec, J9V 1J5
administration@cbgcpa.ca
Tél : 819-629-2220 Fax : 819-622-0342

Fortement reconnue dans la région, notre firme se compose d'une équipe de trente personnes œuvrant dans des secteurs aussi diversifiés que : service de comptabilité, certification, fiscalité, planification financière et successorale, tenue des livres, financement, réorganisation d'entreprises, planification fiscale personnelle et corporative et achat/vente d'entreprises.

Nouvelle identité. Même engagement depuis 1976

MHA
MACHINERIES HORTICOLES D'ABITIBI INC.

Mathieu C. Lord
Directeur des ventes

819-782-5604 poste 3
819-339-1950
mathieu@mhabitibi.ca
1056, route 101
Poularies (Qc) J0Z 3E0



mhabitibi.ca

SÉBASTIEN LEMIRE
VOTRE DÉPUTÉ D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



FIER
DE PORTER
AVEC VOUS
NOS ASPIRATIONS

SÉBASTIEN LEMIRE
Député d'Abitibi-Témiscamingue

LEMIRE.INFO | (819) 762-3733



L'Union des producteurs agricoles
Abitibi-Témiscamingue

Immeuble Albert Allain
970, av. Larivière, Rouyn-Noranda
(Qc) J9X 4K5